



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Mission Nature

Une initiative de l'Office français de la biodiversité
et du groupe La Française des Jeux pour impliquer et sensibiliser
le citoyen dans des projets de restauration écologique



DOSSIER DE PRESSE



Sommaire

- 4** Éditos de Sarah El Haïry, Olivier Thibault et Stéphane Pallez
- 5** Présentation de Mission Nature
- 6** Les 20 projets retenus
- 7** Les 6 projets emblématiques
- 13** Les 14 projets de maillage
- 27** Présentation de l'OFB
- 31** À propos de La Française des Jeux
- 32** Contacts presse

« Mission Nature » : placer le citoyen au cœur de la restauration écologique de notre territoire



« Je crois beaucoup dans le succès du jeu « Mission nature ». Ce grand jeu populaire contribuera à la sensibilisation du plus grand nombre à l'enjeu de la préservation de la biodiversité.

Il allie la proximité de l'engagement, en achetant un ticket au coin de la rue, et la proximité de l'impact, avec des projets sur tout le territoire national. Mission nature s'inscrit donc pleinement dans l'écologie de proximité que nous voulons. »

Sarah El Haïry, secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité



« La Française des Jeux lance à nos côtés le jeu de grattage « Mission Nature » pour participer au financement de 20 projets de restauration de la biodiversité en France métropolitaine et dans les Outre-mer. Outil de prise de conscience populaire et de pédagogie sur la biodiversité au niveau local, Mission Nature est une manière innovante et engageante de sensibiliser les citoyens et de les impliquer dans le soutien de projets concrets de restauration écologique. Restaurer des écosystèmes dégradés est un levier indispensable pour redynamiser la biodiversité. La France en a fait un enjeu majeur, notamment avec la stratégie nationale biodiversité que l'OFB s'emploiera tout particulièrement à mettre en œuvre. »

Olivier Thibault, directeur général de l'Office français de la biodiversité



« La Française des Jeux est une des premières loteries en Europe et dans le monde à s'être investie en faveur de la préservation de la biodiversité et de la protection des écosystèmes forestiers. Nous sommes fiers de poursuivre cet engagement en étant mécène de l'Office français de la biodiversité et de travailler à ses côtés dans le cadre du projet Mission Nature. »

Stéphane Pallez, présidente directrice générale du groupe La Française des Jeux

« Mission Nature »

Un jeu de grattage
en faveur de la biodiversité
sur l'ensemble du territoire

CHIFFRES CLÉS

20 projets financés partout en France
6 projets emblématiques
14 projets de maillage

3€ le ticket, permettant de remporter jusqu'à 30 000 € de gains

0,43€

par ticket acheté reversé par l'État à l'Office français de la biodiversité pour le financement de ces projets de restauration de la biodiversité

Contribuer à la protection de la biodiversité près de chez soi pour seulement 3 euros ! C'est tout l'objectif de « Mission Nature », le nouveau jeu de grattage lancé par le groupe La Française des Jeux et disponible à partir du 23 octobre.

Pour préserver la biodiversité, « Mission Nature » permet, grâce à la vente des tickets de grattage, de récolter des fonds directement versés à l'Office français de la biodiversité (OFB) pour le financement de projets de restauration du vivant.

Les projets bénéficiaires ont été sélectionnés par un comité de sélection, présidé par **Sarah El Haïry**, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, et composé de **Jean-Marc Zulesi**, président de la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale, **Guillaume Poitrinal**, président de la Fondation du Patrimoine, **Stéphane Pallez**, présidente directrice générale du groupe La Française des Jeux, et **Olivier Thibault**, directeur général de l'Office français de la biodiversité. Les 20 lauréats, désignés parmi une cinquantaine de candidatures reçues dans le cadre d'un appel à projets « Restauration écologique en faveur de la biodiversité » organisé du 2 mars au 7 juin 2023, sont porteurs d'actions concrètes, ambitieuses et locales de restauration d'écosystèmes, dans toutes leurs composantes (habitats, espèces, fonctions, pressions et menaces, etc.).

Deux catégories de projets ont été retenues :

Les projets emblématiques

Projets de grande ampleur, avec un impact positif majeur sur les écosystèmes et leur restauration, et agissant en faveur d'habitats ou d'espèces patrimoniales à l'échelle nationale.

Les projets de maillage

Projets d'ampleur significative, avec un impact de niveau régional ou local sur les écosystèmes ou les espèces concernés.

Chaque projet retenu a un impact visible, durable et mesurable sur les écosystèmes et les espèces. Il vise à connecter les citoyens aux enjeux de biodiversité par son exemplarité et par sa capacité à renforcer la biodiversité de proximité.

?

Où et comment jouer ?

Le jeu de grattage à 3 euros « Mission Nature » est disponible à compter du 23 octobre, dans les 30 000 points de vente La Française des Jeux, sur <https://www.fdj.fr/> et sur l'application La Française des Jeux. Il permet de remporter jusqu'à 30 000 euros.

Les 20 projets retenus dans le cadre de « Mission Nature »



Les 6 projets lauréats emblématiques

Les projets emblématiques sont les initiatives de grande ampleur avec un impact positif majeur sur les écosystèmes et leur restauration tout en agissant en faveur d'habitats ou d'espèces patrimoniales à l'échelle nationale. Six projets emblématiques ont été sélectionnés dans le cadre de « Mission Nature ».

1

1. Restauration écologique des tourbières alcalines méandres de la Haute-Somme (Hauts-de-France)

Projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



LOCALISATION

Haute-Somme,
Hauts-de-France



MONTANT DU PROJET

1 812 045 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

800 000 €

Les méandres de la Haute-Somme abritent des milieux tourbeux alcalins d'une grande richesse biologique et géologique. Ces zones humides, où la végétation est abondante, hébergent de nombreuses espèces et sont un écosystème riche et indispensable à la lutte contre le réchauffement climatique. En effet, les tourbières couvrent moins de 3% de la surface des terres émergées mais stockent environ 30% du carbone terrestre*. Or, ces tourbières ont subi ces dernières décennies de fortes dégradations, notamment dues à l'assèchement de ces zones par l'activité humaine, tout en subissant de plein fouet les effets directs du changement climatique.

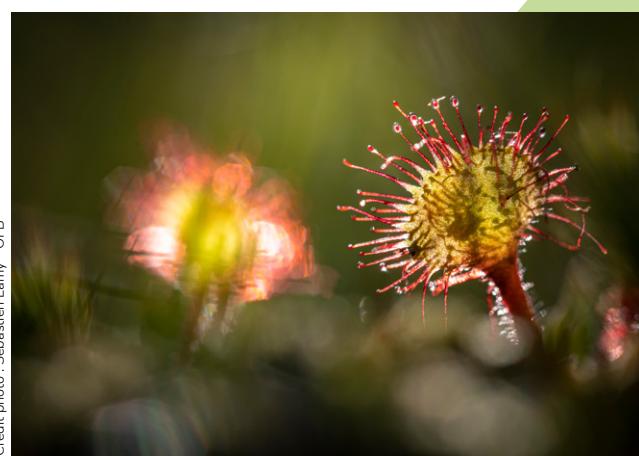
Le projet vise à favoriser la biodiversité dans les tourbières de la Haute-Somme en améliorant leur irrigation sur 86 hectares. Il s'agit d'optimiser la gestion de l'eau dans ces zones où la biodiversité foisonne : grenouilles, tritons, joncs, araignées, moustiques ou encore la Drosera à feuilles rondes, une plante carnivore typique de ce milieu, qui tous trouvent refuge dans ce patrimoine naturel d'exception.

*Source : « Global peatland dynamics since the Last Glacial Maximum. » Geophysical research letters 37.13 (2010).



« Ce projet est structurant pour la préservation du patrimoine naturel exceptionnel de la vallée de la Somme. L'objectif est de recréer des zones de tourbières fonctionnelles et d'en faire une zone de quiétude pour les oiseaux sur le site naturel du Marais d'Etinehem-Méricourt, dans la Somme. Nous accompagnons le maire pour la création de cette réserve et le soutien de Mission Nature va nous permettre de préserver et de restaurer ce site incroyable aux paysages à couper le souffle ! Nous n'aurions jamais pu le faire sans cette opération. »
Christophe Lépine, président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France

Credit photo : Sébastien Lamy - OFB



2

2. Réhabilitation post-incendie des populations de tortues d'Hermann au Cap Taillat (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Projet porté par la Station d'observation et de protection des tortues (SOPTOM) en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur



LOCALISATION

Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur

MONTANT DU PROJET

536 552 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

411 480 €

En juillet 2017, un incendie s'est déclenché au Cap Taillat (Var) causant la destruction de 550 hectares en moins de 48 heures. Sur leur passage, les flammes ont détruit les habitats naturels essentiels à la survie des tortues d'Hermann. Le feu supprimant les trous ainsi que les tas de bois ou de pierres, des milliers de tortues se sont trouvées prises au piège puis sans refuge.

Le projet, mené par l'association SOPTOM dédiée à l'étude et la protection des tortues, et en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels PACA, consiste en des travaux de restauration écologique sur le site naturel incendié du Cap Taillat, grâce à la translocation conservatoire : un processus de déplacement d'individus ou de populations d'un

écosystème vers un autre pour assurer la réintroduction d'espèces disparues. L'initiative menée au Cap Taillat a vocation à rendre leur habitat aux tortues d'Hermann, en mettant en place des mares et des abris pour faciliter leur réappropriation de la nature. Pour assurer leur survie, des jeunes tortues d'Hermann nées en captivité sont réintroduites.

Ce projet mobilise de nombreux acteurs techniques : le Conservatoire du littoral, le CEN PACA, le Parc national de Port-Cros, l'Office français de la biodiversité, l'Université d'Aix-Marseille, l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie, le Centre d'Etudes Biologiques de Chizé-CNRS et la SOPTOM.



« Depuis plus de 35 ans, la SOPTOM s'engage en faveur de la préservation des tortues dans le Var et dans le monde. Nous sommes très fiers de la confiance accordée par le jury et les Français qui nous soutiennent en achetant un billet de Mission Nature. Avec l'ensemble de nos partenaires, nous relevons ce nouveau défi pour la protection de la Tortue d'Hermann ! »

Sébastien Caron, directeur de l'association SOPTOM



3. Retour du plus grand rapace d'Europe (Alpes, Massif central et Pyrénées)

Projet porté par la Ligue pour la Protection des Oiseaux France (LPO)



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Credit photo : Camille Robert - LPO



LOCALISATION

Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur



MONTANT DU PROJET

1 040 912 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

650 000 €

Le Gypaète barbu est le plus grand rapace nécrophage d'Europe. Surnommé « nettoyeur des alpages », ce vautour joue un rôle clé en montagne, car il se nourrit de cadavres d'animaux sauvages (chamois, bouquetins) et domestiques (moutons, chèvres). À partir de 1978, alors que l'espèce avait disparu du territoire, elle a bénéficié de programmes de réintroduction. D'après le plan national d'action en faveur du Gypaète barbu, 79 couples nicheurs étaient ainsi présents sur notre territoire en 2021. Il s'agit d'un chiffre insuffisant pour pérenniser sur le long terme la présence de cette espèce en France.

Le projet développé par la LPO vise à restaurer la population de Gypaètes barbus entre les Alpes et les Pyrénées et à renforcer les échanges d'individus entre ces différents massifs. Il repose sur des opérations de translocation, de limitation des menaces, comme les lignes à haute tension, et sur l'amélioration de l'acceptation sociale. Éleveurs et populations locales seront impliqués dans cette initiative pour contribuer à la préservation de ces oiseaux emblématiques et indispensables à l'écosystème des massifs montagneux.



« Malgré plusieurs signes encourageants comme l'installation d'un premier couple dans le Massif central ou la reproduction réussie de 2 couples dans le Vercors (après pratiquement 150 ans de disparition), l'espèce tarde à reconquérir ses territoires historiques. Ce projet est une nouvelle bouffée d'oxygène pour ce magnifique oiseau dont la protection passe par une action collective. A mes yeux, la protection du Gypaète, œuvre vivante, est aussi importante que la préservation de notre patrimoine culturel. »

Cédric Marteau, directeur du Pôle de la Protection de la Nature à la LPO

4

4. Reconquête et restauration de pelouses calcaires dans la forêt d'exception de Verdun (Grand Est)

Projet porté par l'Office national des forêts (ONF)



LOCALISATION
Meuse, Grand Est

MONTANT DU PROJET
510 357 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
347 776 €

Laissées en libre évolution depuis 100 ans, les prairies de la forêt d'exception de Verdun, sur le plateau de Douaumont, sont envahies naturellement par des arbres et buissons, au détriment des pelouses calcicoles. Ces dernières se distinguent par leur exceptionnelle biodiversité : on peut recenser plusieurs dizaines d'espèces végétales par mètre carré. Les premiers à pâtir de cette dynamique sont les papillons et orchidées inféodés aux pelouses rases.

Le projet porté par l'ONF consiste à restaurer écologiquement ces pelouses calcaires accueillant de très nombreuses espèces remarquables et présentant un intérêt majeur pour la biodiversité. L'objectif de cette restauration est de relier différentes zones de pelouses entre elles pour faciliter les interactions et la survie des papillons et fleurs de ce site classé Natura 2000 depuis 2005. L'enjeu principal est de redonner vie à des pelouses d'herbe sèche sur un territoire fréquenté par de nombreux touristes, qu'il convient de sensibiliser.



Gersende Gérard,
responsable du service
forêt de l'agence
territoriale ONF de
Verdun (à gauche) et
Yannick Vera

« Ce projet nous tient particulièrement à cœur car il illustre parfaitement les actions de gestion durable entreprises par l'ONF. Il nous offre l'opportunité de communiquer de façon concrète auprès du grand public et de sensibiliser aux enjeux de préservation de la biodiversité. De plus, il fédère de multiples acteurs en forêt domaniale de Verdun, réunis autour d'un projet passionnant et d'une grande richesse thématique : restauration écologique, préservation du patrimoine historique, réalisation d'études naturalistes et actions pédagogiques. »

Yannick Vera, responsable Environnement - Forêt d'exception de Verdun

5. Sauver la mangrove du Lamentin (Martinique)

Projet porté par la commune du Lamentin



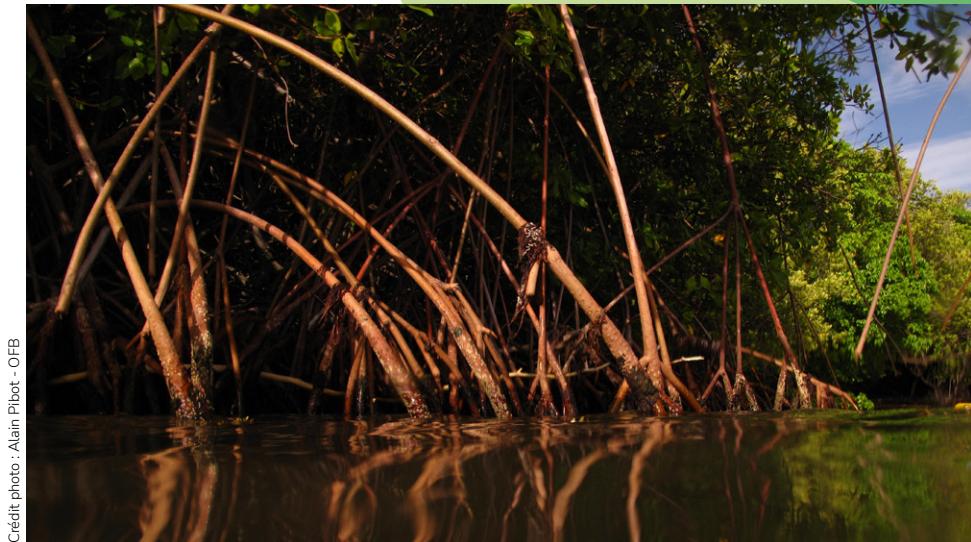
LOCALISATION
Martinique



MONTANT DU PROJET
650 000 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
344 000 €



Credit photo : Alain Pibot - OFB

Au cœur de la Martinique, la commune du Lamentin abrite la plus grande mangrove de l'île. Véritables puits à carbone, les mangroves jouent un rôle majeur pour lutter contre les effets du changement climatique, s'adapter et favoriser la reproduction de la faune terrestre et marine. Or, ce trésor de biodiversité subit aujourd'hui de fortes pressions près des zones urbaines qui entraînent sa disparition progressive. Les palétuviers, espèce

végétale typique et essentielle à l'équilibre des mangroves, sont menacées par la pollution (déchets et/ou remblais) ainsi que par l'excès d'eau douce provenant des pluies et des eaux usées. Ils peinent à se régénérer naturellement. De sorte que la mangrove n'absorbe plus l'énergie des vagues, ne protège plus les rivages et les zones côtières naturelles et habitées et ne joue plus son rôle de rempart indispensable pour faire face aux inondations.

Au-delà de la restauration déjà prévue de 10 hectares d'anciennes mangroves, la commune du Lamentin, porteuse du projet, souhaite s'attaquer aux causes de cette érosion en limitant l'arrivée brutale des eaux douces dans le milieu. Une initiative qui nécessite de mobiliser les propriétaires fonciers, créer des espaces boisés, des pépinières de plantes et des zones humides tampons.



« Des opérations de reboisement sont prévues et pour aller plus loin, notre projet vise ici à conforter les restaurations en limitant les arrivées d'eau douce depuis le bassin versant vers le milieu : sensibiliser, inciter les entreprises et les administrés à agir, planter des espaces boisés de transition, recréer une zone humide, expérimenter des solutions fondées sur la nature. Ce projet viendra mobiliser des acteurs différents et nous sommes persuadés de pouvoir compter sur la participation du plus grand nombre. »

David Zobda, maire de la commune du Lamentin

6. Restauration passive de l'herbier de Posidonie (Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse)

Projet porté par WWF (World Wide Fund for Nature)



Crédit photo : WWF



LOCALISATION
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



MONTANT DU PROJET
950 000 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
500 000 €



« Ce projet s'inscrit dans notre stratégie de protection des milieux marins en Méditerranée dans un contexte de changements climatiques. Ces actions concourent à un aménagement durable des habitats côtiers marins les plus convoités qui se trouvent dans la bande marine des 300 mètres. L'herbier de posidonie qui s'y trouve est particulièrement dégradé par l'ancrage de la pêche de plaisance qui occasionne un arrachage de cette plante. Arrachant les feuilles et les racines, l'ancrage représente la principale cause de sa dégradation, avec - entre autres - la pollution. Un mètre carré de posidonie dégage jusqu'à 14 litres d'oxygène par jour, ses feuilles captent la lumière, absorbent du carbone et rejettent de l'oxygène. Sous ces feuilles, enfouies dans le sol, son système de racines exceptionnel peut atteindre plusieurs mètres de profondeur et séquestrer le carbone. À l'hectare, la posidonie peut ainsi stocker cinq à huit fois plus de carbone que la forêt amazonienne ! C'est un puits de carbone d'intérêt mondial pour freiner le réchauffement climatique et un hotspot de biodiversité qu'il faut absolument protéger. »

Ludovic Frère-Escoffier, responsable du programme Océan chez WWF-France

Les 14 projets de maillage

Les projets de maillage sont des initiatives d'ampleur significative, avec un impact de niveau régional ou local sur les écosystèmes ou les espèces concernés. Quatorze projets de maillage ont été sélectionnés dans le cadre de « Mission Nature ».

1

1. Plan de restauration des tourbières des Vosges (Grand Est)

Projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine



LOCALISATION
Vosges, Grand Est

MONTANT DU PROJET
748 450 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
596 844 €

Les tourbières de moyenne montagne comme celles des Vosges sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Ces écosystèmes abritent pourtant une biodiversité unique composée d'espèces végétales et animales que l'on ne trouve qu'ici. Jusque dans les années 2000, le climat vosgien a permis de maintenir le fonctionnement de ces écosystèmes dégradés par l'exploitation historique de la tourbe, le drainage et le pâturage. Aujourd'hui, les conséquences du changement climatique ne leur permettent plus de capter le carbone atmosphérique.

Le projet de restauration des tourbières des Vosges, porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, est un programme issu de plusieurs années de réflexion avec les acteurs du territoire. Débuté il y a plus de 30 ans, il a permis de protéger près de 50 tourbières. Ce programme de restauration des tourbières vise à restaurer 5 sites supplémentaires sur le massif des Vosges.



« Ce projet va permettre de mettre en lumière les écosystèmes tourbeux et plus généralement les zones humides ainsi que les services qu'elles rendent à l'humain sur l'atténuation de l'impact du changement climatique dans le massif. Cette sensibilisation est primordiale pour l'acceptation par le public de la préservation de ces milieux et pour l'émergence des

futurs projets de restauration. Et il permettra de former des élus, des partenaires ou encore des entreprises à la protection et à la restauration des tourbières. »

Thibault Hingray, chargé de mission scientifique et territorial au Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

2

2. Conservation et restauration de deux gîtes majeurs à chauves-souris dans les gorges de la Siagne (Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Projet porté par le Groupe chiroptères de Provence (GCP)



LOCALISATION
Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur



MONTANT DU PROJET
187 500 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
149 818 €

Les gorges de la Siagne abritent un ensemble de cavités naturelles qui constituent un éco-complexe de gîtes majeurs, d'intérêt national et international, pour les chauves-souris. Or, selon l'Observatoire national de la biodiversité (ONB), 43% des chauves-souris ont disparu en 15 ans. Les grottes de Combrière et des Peintures, situées dans la commune de Mons, abritent de nombreux spécimens. Une première évaluation d'experts en 2021-2022 a permis de mieux connaître l'intérêt écologique de ces deux sites. Si les chauves-souris visitent régulièrement ces grottes, elles n'arrivent cependant pas à y établir des colonies de manière permanente, car elles sont dérangées par l'activité humaine.

Soutenu par les propriétaires du site, le Groupe chiroptères de Provence propose la mise en place urgente de mesures de protection fortes, physiques et réglementaires pour garantir la sérénité de ces animaux.



Crédit photo : Léa Perrin - Groupe chiroptères de Provence

« Les gorges de la Siagne abritent de nombreux gîtes à chauves-souris, dont certains font l'objet d'une protection, mais d'autres restent à ce jour vulnérables, car sujets à de forts dérangements. Ils sont désertés par les chiroptères, déjà en mal de gîtes favorables.

Le GCP œuvre pour la conservation des chiroptères depuis bientôt 30 ans. Face au déclin des populations et de la disponibilité d'habitats, il est urgent de restaurer et permettre l'utilisation pérenne de gîtes naturels et historiques pour les populations de chauves-souris. La première étape de ce projet consistera à étudier la fréquentation de l'une des cavités avec la pose d'enregistreurs sur une année biologique complète. »

Alexia Etlin, coordinatrice du plan régional d'actions Chiroptères PACA.

3

. Vers une reconquête de la biodiversité dans les plaines céréalières (Nouvelle-Aquitaine)

Projet porté par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine



LOCALISATION

Charente-Maritime,
Nouvelle-Aquitaine

MONTANT DU PROJET

268 479 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

214 783 €

La biodiversité des milieux agricoles montre les signes d'un déclin dramatique ces dernières décennies, dû à l'expansion de l'agriculture, forme d'artificialisation des terres de loin la plus répandue avec 33% de la surface terrestre mondiale consacrée à la culture ou l'élevage*. Un phénomène qui s'illustre dans le Poitou, où les paysages de bocage, utilisés pour l'élevage, ont cédé la place à de vastes ensembles céréaliers.

Pour favoriser le retour des pollinisateurs et d'un ensemble d'insectes dans les cultures céréalières, il est proposé de diviser les parcelles sur certains secteurs. Une autre gestion sera possible, sur des surfaces plus petites, pour favoriser le retour de la biodiversité et ses bienfaits naturels sur les cultures. C'est tout l'objectif du projet mené par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-

Aquitaine, propriétaire de plusieurs centaines d'hectares. Il intervient sur les reliques de ce paysage bocager menacé en visant la transition agroécologique : production en adéquation avec les enjeux environnementaux, restauration de prairies, haies et mares, etc.

*Source : plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques



« Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine agit pour préserver ces milieux agricoles, en s'appuyant notamment sur une maîtrise foncière forte par acquisition. C'est dans cette optique que ce projet a été réfléchi sur deux territoires aux enjeux très forts. A Vouillé, au lieu-dit du Cormier vert, est prévu l'acquisition de 18 hectares de friches agricoles, sur lesquels un maillage bocager fonctionnel sera restauré (travaux de réouverture, création de mares, plantations de haies...). L'objectif est bien de recréer un bocage - aujourd'hui disparu. »

Baptiste BIDET, chargé de missions en Vienne au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine



« Avec ce projet, il s'agit notamment d'acquérir, de restaurer et de gérer en faveur de la biodiversité une parcelle d'environ 10 ha aujourd'hui cultivée en céréales sur la commune de Saint-Sauvant, dans la Vienne. Cette vaste plaine agricole accueille des populations d'oiseaux d'intérêt communautaire ayant justifié son classement en Zone de protection spéciale (ZPS) « Plaine de la Mothe Saint Héray / Lezay ». L'une des ambitions est d'offrir des conditions favorables pour les populations d'oiseaux situées à proximité. Les populations d'orthoptères inféodés aux prairies comme les sauterelles, les criquets ou les grillons sont une source de nourriture indispensable à l'élevage des poussins. Ce projet va aussi permettre d'offrir des conditions favorables à beaucoup d'espèces floristiques et faunistiques. La création de mares par exemple, va être importante pour une espèce emblématique de l'Ouest de la France : le Triton marbré. »

Matthieu WAGNER, chargé de missions en Vienne au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine



Credit photo : Matthieu Wagner

4. Sauver l'arrière-mangrove de la baie de Bouéni à Mayotte

Projet porté par le Groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte (GEPOMAY)



LOCALISATION
**Baie de Bouéni,
Mayotte**

MONTANT DU PROJET
775 251 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
356 457 €

Alors que l'arrière-mangrove de Mayotte a été classée par l'IUCN en danger critique sur la liste rouge des écosystèmes de France, en 2023, le Groupe d'études et de protection des oiseaux de Mayotte (GEPOMAY), est devenu gestionnaire du site de Bouéni. Le groupe a désormais pour projet de restaurer les sites dégradés et surveiller les dernières reliques de forêts d'arrière-mangrove de Mayotte.

Ce projet, né de la collaboration du GEPOMAY, d'agriculteurs et d'élèves d'écoles primaires et collèges, vise à protéger et montrer l'importance de ces espaces dans un contexte de pénurie d'eau où les zones humides et les services écosystémiques qu'elles procurent sont précieux. Pour valoriser le site et ancrer cette initiative de manière durable, des actions de concertation avec les riverains seront organisées.



Credit photo : GEPOMAY



« Préserver l'arrière-mangrove de la baie de Bouéni a été un travail de longue haleine : montrer son importance, faire connaître l'écosystème et ses menaces, réaliser des actions tests dans le cadre du programme européen Life Biodiv'OM, qui a été une belle réussite pour notre association... Tout cela a fait que nous étions prêts en 2023 à devenir gestionnaire et à engager encore plus d'actions concrètes et durables sur le site, tout en assurant une présence régulière. Grâce aux soutiens de nos différents partenaires, notamment celui de l'OFB avec Mission Nature, nous aurons tous les moyens pour sauver cet écosystème ! »

Emilien Dautrey, directeur du GEPOMAY

5. Création d'un réseau de zones boisées tout en restaurant des marais et des prairies (Grand Est)

Projet porté par le Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA)



LOCALISATION
Haute-Marne,
Grand Est

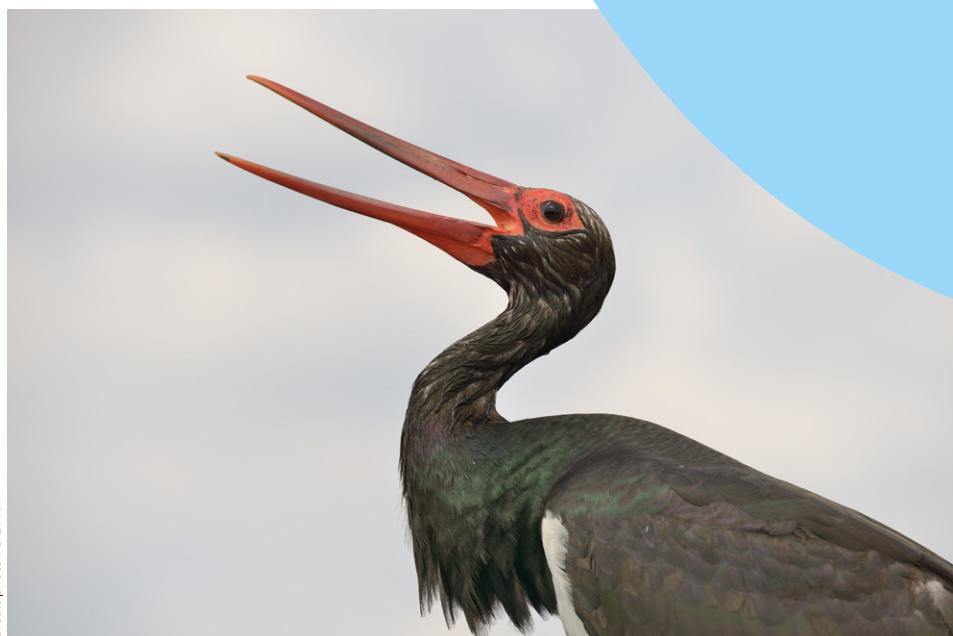


MONTANT DU PROJET
239 031 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
191 225 €

Credit photo : SIGFRA



Les forêts de la région d'Auberive présentent une grande diversité d'habitats dont les espèces emblématiques dépendent. Conscient de cette richesse biologique, le Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA) fait le pari de redonner sa place à la nature, en recréant un réseau de forêts anciennes grâce à la création et à la restauration de marais et de prairies.

L'objectif de ce projet est de créer des espaces continus où toutes les espèces présentes puissent vivre, se nourrir et se déplacer librement.



De gauche à droite :
R. Leconte CENCA,
JJ. Boutteaux ONF,
F. Adam, Président SIGFRA,
G. Durant et Vice-Président SIGFRAuberive,
L. Ollivier FIE,
C. Coliat SIGFRAuberive

« Ces forêts accueillent une diversité biologique remarquable dont des espèces menacées comme la Cigogne noire, le Sabot de Vénus, le Damier du frêne ou l'Autour des palombes. Ce massif forestier exceptionnel présente une grande diversité d'habitats naturels. Le SIGFRA, dont les forêts sont labellisées FSC (Forest Stewardship Council®, ou Conseil de Soutien de la Forêt, avec le soutien du service écosystémique « biodiversité ») depuis 2021 et PEFC depuis 2000, souhaite préserver ces habitats grâce au développement de la trame de vieux bois (217 îlots de vieux bois et plus de 22000 arbres habitats) et la restauration de marais tufeux ainsi que des pelouses calcaires. »

Franck Adam, président SIGFRAuberive

6. Reconquête de la nature dans les Monts d'Arrée (Bretagne)

Projet porté par le département du Finistère



LOCALISATION
Finistère, Bretagne



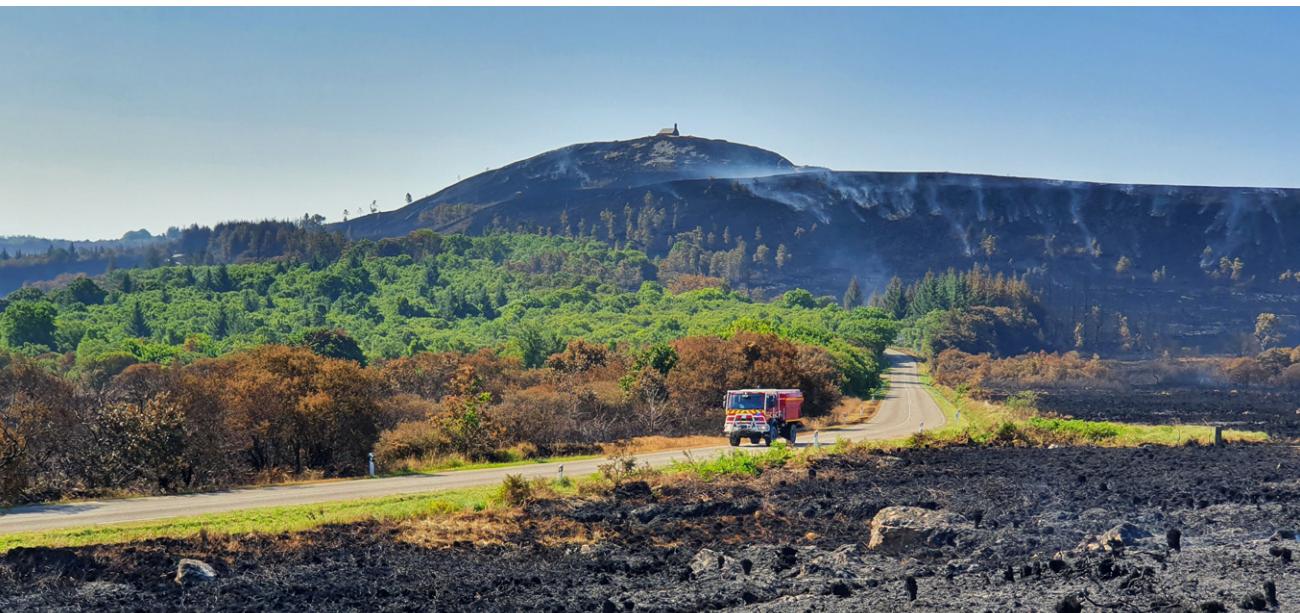
MONTANT DU PROJET
648 500 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
466 080 €

L'été 2022, des incendies inédits ont touché la Bretagne et notamment le Finistère. Plus de 2 200 hectares de landes, tourbières et boisements ont été consumés sur les Monts d'Arrée. Or, ces écosystèmes constituent un habitat naturel et privilégié pour plusieurs espèces (Castor d'Europe, Faucon hobereau, Escargot de Quimper...).

En réaction, le Conseil départemental du Finistère a lancé un plan d'action pour replanter la lande et prévenir les futurs incendies. Ainsi, 500 hectares de landes et de tourbières ont été acquis par le département afin d'y engager les travaux. Un programme de reboisement est également prévu.



Credit photo : Département du Finistère SDIS29



« Les incendies de 2022 ont suscité une très vive émotion dans la population. Le patrimoine naturel finistérien fait partie de notre identité. Outre l'impact sur les paysages, ces incendies ont également illustré la vulnérabilité du Finistère face aux effets du dérèglement climatique. Nous avons donc décidé de réagir aussitôt. La réussite du plan d'action Monts d'Arrée a montré qu'avec une dynamique partenariale et des échanges soutenus, il est possible de mener à bien des actions de restauration, ainsi que la planification d'opérations qui visent à la fois la préservation de la biodiversité et la défense du territoire contre les incendies. »

Maël de Calan, président du Conseil départemental du Finistère

7

. Restauration d'anciennes gravières sur le site écozone du forez (Auvergne-Rhône-Alpes)

Projet porté par France Nature Environnement Loire



LOCALISATION
Loire, Auvergne-
Rhône-Alpes



MONTANT DU PROJET
179 167 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
143 334 €



Successivement lieu de pâturage, puis site d'exploitation de sable et de graviers, l'écozone du forez est un espace riche de 760 hectares situé en bord de Loire. Or, suite à ces précédentes utilisations, le site s'est appauvri au fil des années.

Dans ce contexte, France Nature Environnement Loire souhaite redonner de sa grandeur aux sites naturels situés dans l'écozone du forez en favorisant le retour et la reproduction des oiseaux d'eau, en restaurant des plans d'eau et en favorisant la libre reconquête des forêts en bord de Loire.



« L'opération Mission Nature constitue un atout important pour permettre l'amélioration du potentiel d'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau et de végétations fragiles devenues rares et menacées, le maintien des zones humides et le suivi d'une nouvelle forêt alluviale qui, comme partout ailleurs en Europe, avait presque disparu sur la Loire. Cette opération nous permettra aussi de répondre à une partie des objectifs définis sur l'écozone du forez dans le 6^e plan de gestion 2020-2026, d'améliorer la préservation de la biodiversité de la Loire, et d'accroître sa connaissance scientifique. »

Jean-Pierre Chenevat, co-président de FNE Loire

8

Reconquête forestière du littoral de la pointe de Saziley (Mayotte)

Projet porté par l'association Naturalistes,
environnement et patrimoine de Mayotte



LOCALISATION

Pointe de Saziley,
Mayotte



MONTANT DU PROJET
198 000 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
158 400 €

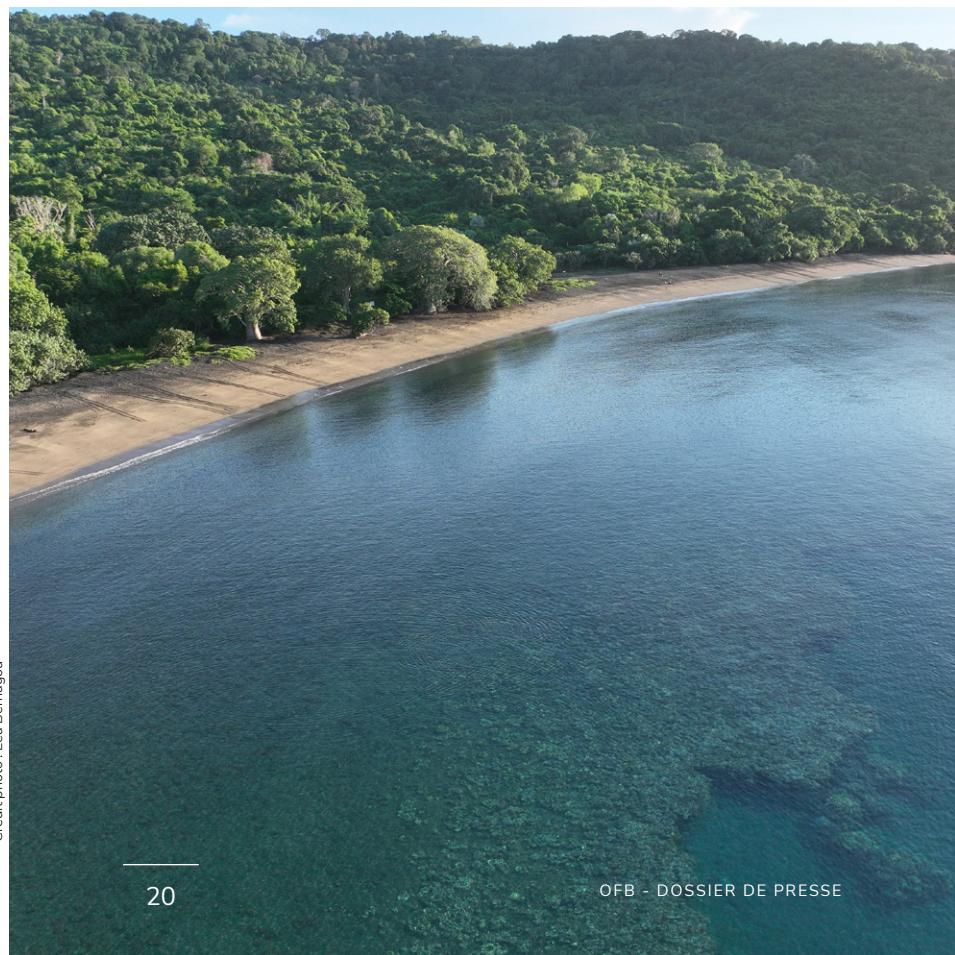
La presqu'île de Saziley constitue un vaste espace naturel situé dans le sud-est de la Grande-Terre, dans le département de Mayotte. Cet espace reconnu pour sa faune et sa flore remarquables est pourtant menacé par une activité agricole non régulée (déforestation, brûlis).

Le projet de l'association Naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte a pour objectif de reconquérir progressivement ces espaces naturels et de restaurer la fonctionnalité écologique grâce à la plantation de nouvelle espèces végétales et à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.



« Ce projet va permettre de limiter l'érosion de la biodiversité et d'améliorer la fonctionnalité des habitats naturels sur ce secteur tout en sensibilisant une partie de la population. L'intérêt de mener ces actions est fort en raison des enjeux et objectifs liés aux forêts littorales et aux espèces associées. »

Yohann Legraverant, chargé de mission espaces naturels



Credit photo : Léa Bernagou

9. Sauver les tortues marines au Carbet (Martinique)

Projet porté par l'ASSO-MER



LOCALISATION
Plage du Carbet,
Martinique



MONTANT DU PROJET
211 083 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
168 637 €



La construction immobilière sur le littoral et la pollution lumineuse ont contribué au déclin des tortues marines, qui nidifient habituellement sur la plage du Carbet, en Martinique.

Le projet Restauration écologique et citoyenne (RECC), porté par l'ASSO-MER, cherche ainsi à restaurer et protéger les habitats et sites de ponte des tortues marines, tout en limitant le recul du trait de côte, grâce à des solutions fondées sur la nature. Ce projet, en partenariat avec la commune du Carbet, permettra la re-végétalisation de plusieurs espaces et une prise de conscience collective des enjeux de biodiversité sur le territoire.



« Ce projet est un bel hommage à notre nom qui vient du Lasotè, technique d'entraide agricole martiniquaise. Grâce à cette action, nous souhaitons donner une fois de plus, l'occasion aux citoyens de devenir acteurs de leurs territoires et des changements qu'ils opèrent.

Au vu de l'urgence climatique, nous nous devons aujourd'hui de mettre en place des projets holistiques qui prennent en compte des thématiques diverses et les adapter au territoire. Ce projet est important, pour nous en tant qu'association et plus largement, pour la Martinique. »

Chloé Théret, directrice de L'Asso-Mer.

10. Restauration des zones humides du Mont Saint-Michel (Normandie)

Projet porté par l'établissement public du Mont Saint-Michel



Fréquenté par 3 millions de visiteurs chaque année, le Mont Saint-Michel et sa baie abritent un écosystème précieux et constituent un espace de haute valeur paysagère et écologique. En 2010, un nouveau parc de stationnement a été aménagé sur le site pour mieux gérer sa fréquentation. Six hectares de zones humides ont été créées en parallèle.

Les zones humides du Mont Saint-Michel représentent des enjeux forts pour les amphibiens et oiseaux liés à ces espaces. La rareté et la valeur écologique des espèces justifient l'adaptation et la gestion de ces milieux au regard du changement climatique. Treize ans après l'aménagement du parc de stationnement, les zones humides s'assèchent de plus en plus rapidement, ce qui impacte directement la faune de ces milieux. Il est nécessaire de surcreuser certaines mares pour prolonger leur mise en eau jusqu'à l'été.



LOCALISATION
Manche, Normandie



MONTANT DU PROJET
95 000 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
76 000 €



« Ce projet de restauration écologique est urgent en raison de l'assèchement de certains de nos espaces, lié en grande partie au réchauffement climatique. Il s'agit de restaurer des espaces humides souffrant d'un assèchement intensifié ces dernières années. Cet assèchement compromet la reproduction des amphibiens et impacte la ressource alimentaire pour certains oiseaux palustres. Trois mares, accueillant une riche biodiversité dont des espèces patrimoniales protégées, tels que le Pélodyte ponctué, le Triton marbré ou le Phragmite des joncs, seront ainsi restaurées. Nous allons réaliser un diagnostic sédimentaire, conduire les travaux de restauration écologique puis vérifier l'efficience de ces travaux avec les espèces vivant sur le site, à l'appui d'un suivi faunistique portant sur les amphibiens et sur les oiseaux palustres. »

Audrey Hemon, responsable environnement de l'établissement public du Mont Saint-Michel



Credit photo : Établissement public du Mont Saint-Michel

11. HeMA : à la reconquête des haies et mares (Pays de la Loire)

Projet porté par le Centre d'Animations en Pays de Logne,
labellisé Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)
Logne et Grand-Lieu



LOGNE ET GRAND-LIEU



LOCALISATION

Vendée,
Pays de la Loire



MONTANT DU PROJET
163 347 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
127 119 €



Depuis les années 1960, la densité des haies et mares a été fortement réduite en Loire-Atlantique. Pourtant, elles constituent des éléments de liaison du paysage. Leur remise en cause perturbe l'écosystème local et entraîne des conséquences graves sur la biodiversité qu'elles hébergent.

Le projet d'HeMa (À la reconquête des Haies et Mares) consiste à maintenir une continuité écologique et à favoriser l'expression de la nature. Pendant 3 ans, soutenu par des acteurs locaux, l'association accompagnera des projets de plantation et restauration de haies, de création et restauration de mares et mènera des actions de sensibilisation auprès du grand public.



« Nous avons bien conscience de l'importance des continuités écologiques et en particulier le rôle majeur des haies bocagères et des mares naturelles pour le maintien des populations animales et végétales. C'est donc tout logiquement que nous souhaitons accompagner au mieux la restauration du réseau de haies et mares sur notre territoire. »

Elisabeth Lagadec, chargée de projet biodiversité au CPIE Logne et Grand-Lieu

12

Inventaires et restaurations des milieux humides et de mares (Bourgogne Franche-Comté et Centre-Val de Loire)

Projet porté par la Communauté de communes Les Bertranges



LOCALISATION

Nièvre, Bourgogne-Franche-Comté et Cher, Centre-Val de Loire

MONTANT DU PROJET

428 170 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

181 154 €

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Les Bertranges a réalisé des diagnostics et inventaires de la faune et la flore locales dans le cadre de son Atlas de la biodiversité intercommunale.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des premières actions de préservation, de protection et de valorisation de la biodiversité. L'objectif est de poursuivre ces actions et de les étendre à d'autres parties du territoire : inventaires spécifiques des milieux humides et des réseaux de mares, avec une composante forte de restauration de ces milieux. Autant d'initiatives qui permettront de recenser les espèces à fort enjeux pour mieux les protéger. En parallèle, des actions de sensibilisation seront organisées auprès du grand public et des plus jeunes.



Crédit photo : Communauté de communes Les Bertranges



« Il est important que la collectivité continue d'ancrer sa politique biodiversité. Le territoire des Bertranges regorge de cette biodiversité remarquable qui doit être préservée et qui demande à être mieux connue. On parle de plus en plus de l'effondrement de la biodiversité, alors il devient nécessaire de le montrer au grand public et de faire prendre conscience qu'il devient urgent d'agir ! »

Claude Baland, président de la Communauté de communes Les Bertranges

13. Renaissance du bocage du sud de l'Indre (Centre-Val de Loire)

Projet porté par Indre Nature



LOCALISATION

Indre,
Centre-Val de Loire

MONTANT DU PROJET

72 422 €

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE

56 995 €



Le maillage bocager du sud de l'Indre constitue l'un des bocages les plus denses du territoire national. Cet ensemble de haies et de prairies crée une continuité écologique servant à de nombreuses espèces et porte une fonction essentielle dans le processus d'adaptation au changement climatique.

Le projet consiste à accompagner des propriétaires de parcelles qui souhaitent s'assurer de la préservation à long terme de ce maillage bocager, à travers des travaux de restauration ou de plantation lorsque ce sera nécessaire, mais aussi à travers la mise en place d'Obligations réelles environnementales (ORE), des contrats avec les propriétaires permettant d'assurer un mode de gestion favorable au maintien de ce milieu dans le temps.



« Notre association accompagne depuis plus de 10 ans les agriculteurs du secteur dans la préservation du bocage et nous savons que de nombreux habitants souhaitent participer à sa préservation et à son renouvellement. Ce projet doit leur permettre de prendre part, à leur échelle, à la protection de ce milieu si caractéristique du sud de l'Indre. »

Jacques Lucbert, président d'Indre Nature

14

. Nature en ville : plantation d'arbres, de haies et d'une prairie fleurie dans un square (Île-de-France)

Projet porté par la commune de Vitry-sur-Seine



LOCALISATION
Val-de-Marne,
Île-de-France



MONTANT DU PROJET
272 373 €



SUBVENTION PRÉVISIONNELLE
59 898 €



Credit photo : Commune de Vitry-sur-Seine

Entre 2006 et 2015, 65 000 hectares ont été artificialisés en moyenne chaque année (Source : ONB). Une artificialisation qui commence dans les centres-villes, comme à Vitry-sur-Seine. Ce cœur de ville a été identifié comme pauvre en biodiversité.

L'enjeu du projet mené par la commune de Vitry-sur-Seine est de recréer un écosystème favorisant la vie de la faune et de la flore tout au long de l'année et en faire bénéficier les habitants. En effet, ce dispositif permettra de constituer un espace de nature qui pourra être ouvert lors d'évènements privilégiés ou d'animations pédagogiques.

« Le projet d'aménagement d'un jardin rue Henri de Vilmorin s'inscrit dans un quartier en déficit d'espaces verts. Il s'insère dans le renforcement des continuités écologiques en créant un écrin de biodiversité. Le projet vise en effet à ensauvager une réserve foncière pour former un espace de lisière au cœur de la ville. Les habitats seraient diversifiés grâce à la plantation d'arbres, d'arbustes et le semis d'une prairie de plantes endémiques et produites localement. Les travaux concerneraient principalement les plantations et la préparation du sol inhérente aux semis de la prairie et le façonnage des fosses d'arbres.

Ce projet, porté par la direction espaces verts de Vitry, devrait permettre de laisser davantage de place à la nature en ville afin de faire face aux défis écologiques actuels et d'améliorer le bien-être des habitants dans le contexte de réchauffement climatique actuel. »

À propos de l'Office français de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Il est chargé de la protection et de la restauration de la biodiversité, en métropole et dans les Outre-mer.

Créé au 1^{er} janvier 2020 par la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019, l'Office français de la biodiversité est sous la tutelle des ministres de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

L'OFB est au cœur de l'action pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins. Il joue un rôle essentiel pour lutter contre l'érosion de la biodiversité face aux pressions comme la destruction et la fragmentation des milieux naturels, les diverses pollutions, la surexploitation des ressources naturelles, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes ou encore les conséquences des dérèglements climatiques.

Cet établissement public travaille chaque jour en mobilisant un ensemble d'acteurs, de décideurs et de citoyens autour de la biodiversité : État, collectivités territoriales, associations, entreprises, scientifiques, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, pratiquants des sports de nature... Un rôle de levier indispensable à la réduction des pressions exercées sur la faune, la flore et leurs habitats.

L'OFB EST RESPONSABLE DE 5 MISSIONS COMPLÉMENTAIRES :

- La police de l'environnement et la police sanitaire de la faune sauvage ;
- La connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces, les milieux et leurs usages ;
- L'appui à la mise en œuvre des politiques publiques ;
- La gestion et l'appui aux gestionnaires d'espaces naturels ;
- L'appui aux acteurs et la mobilisation de la société.



Credit photo : Philippe Massit - Office français de la biodiversité

Les équipes de la biodiversité

L'OFB compte plus de 3 000 agents. Environ 2 000 agissent sur le terrain en métropole et en Outre-mer, dont près de 1 700 inspecteurs de l'environnement. Les équipes de l'OFB interviennent chaque jour au cœur des territoires pour prévenir et lutter contre les atteintes à la biodiversité, mais aussi mieux appréhender les écosystèmes, comprendre leur fonctionnement et leur adaptation face aux pressions qui les entourent.

En 2019, le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a identifié 5 causes majeures du déclin de la biodiversité :

- la destruction et la fragmentation des milieux naturels ;
- la surexploitation des ressources naturelles (surpêche, déforestation, etc.) ;
- le changement climatique ;
- les pollutions de l'air, de l'eau et des sols ;
- l'introduction d'espèces exotiques envahissantes.

Lutte contre les pollutions de l'eau, protection des Posidonies en Méditerranée, des tortues marines en Guyane ou du poulpe à Mayotte, gestion de la sécheresse, préservation des haies..., les agents de l'OFB agissent au quotidien sur ces 5 facteurs d'érosion de la biodiversité.

Des moyens au service de la biodiversité

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) qui comptent plus de 3 000 agents répartis sur tout le territoire national.

Son action s'articule sur trois niveaux :

- une échelle nationale où se définit et se pilote la politique de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales et délégations de façade maritime) ;
- des échelons départementaux et locaux de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, parcs naturels marins, sanctuaire Agoa, réserves et territoires, etc...), appuyés par des brigades mobiles d'intervention et des unités spécialisées.

L'OFB dispose d'un budget supérieur à 500 millions d'euros, financé principalement par une contribution des agences de l'eau à hauteur de 70 à 80 %, mais aussi par une subvention pour charges de service public allouée par le ministère chargé de l'environnement. Il bénéficie également d'autres financements publics fléchés et de recettes propres.

Ces différentes ressources lui permettent notamment de réaliser des interventions financières de l'ordre de 250 millions d'euros par an pour :

- apporter un appui à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques, tant en matière d'appui stratégique que de soutien à l'action internationale et européenne et de communication ;

- renforcer et accélérer la mobilisation des territoires, des acteurs et des citoyens pour activer les « changements en profondeur » préconisés par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), pour contribuer à la reconquête de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique avec l'aide d'écosystèmes en bon état ;
- soutenir les projets dans les aires protégées qu'il gère (parcs naturels marins et réserves), dans la perspective d'en faire des territoires d'expérimentation et de déploiement des stratégies thématiques de l'OFB, mais également dans une optique de renforcement des réseaux d'aires protégées, dont notamment les projets inter-parcs portés par les parcs nationaux ;
- appuyer les projets contribuant aux obligations de surveillance mises en œuvre par l'OFB, à la connaissance et à la recherche sur les milieux aquatiques, marins et terrestres et les espèces, ainsi que ceux contribuant à la construction et aux données des systèmes d'information fédérateurs dont l'OFB assure l'animation et la coordination technique, dans une optique de diffusion et de transfert de la connaissance auprès de tous les publics ;
- poursuivre le soutien au développement des infrastructures d'alimentation en eau potable et prioritairement d'assainissement en outre-mer, à la surveillance, ainsi qu'à l'accroissement des efforts de connaissance, de préservation et de restauration de la biodiversité ultramarine.



L'OFB en chiffres

3 000 agents,

environ **2 000** agents de terrain

dont près de **1 700** inspecteurs
de l'environnement

11 directions régionales
et une direction interrégionale métropolitaine

1 direction des Outre-mer

composée de **5** délégations territoriales

8 parcs naturels marins et le sanctuaire Agoa

28 réserves gérées ou co-gérées

À propos de La Française des Jeux

Premier acteur français des jeux d'argent et de hasard, parmi les leaders mondiaux, La Française des Jeux propose une offre grand public et responsable de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés) et de paris sportifs (avec ses marques ParionsSport point de vente et ParionsSport en ligne).

Les performances de La Française des Jeux sont portées par un large portefeuille de marques iconiques, le premier réseau de vente de proximité en France, un marché en croissance, des investissements récurrents. Le Groupe déploie une stratégie d'innovation pour renforcer l'attractivité de son offre de jeux et de services sur tous les canaux de distribution, en proposant une expérience client responsable.

Contacts presse

Office français de la biodiversité

Florence Barreto

06 98 61 74 85

presse@ofb.gouv.fr

ofb@rumeurpublique.fr